

**AVIS DE RÉUNION
DU
CONSEIL MUNICIPAL**

COMMUNE DE SAINT MARTIN DU FOUILLOUX

**JEUDI 16 JUILLET 2020 – 20H30
SALLE BARBARA**

ORDRE DU JOUR

1. ZAC de la Moinerie :
 - Compte-rendu d'activités à la collectivité (CRAC) révisé au 31.12.2019 ;
 - Avenant n°1 au Traité de Concession d'Aménagement ;
 - Avenant n°1 à la convention d'avance de trésorerie ;
2. Avenant n°2 au Projet Educatif Territorial (PEDT) ;
3. Rentrée scolaire : Impacts du retour de la semaine à 4 jours avec l'arrêt des Temps d'activités Périscolaires sur :
 - La réorganisation des services ;
 - Les emplois concernés par la réorganisation des services :
 - Diminution de la durée de service d'un emploi d'adjoint technique territorial ;
 - Création d'un poste d'adjoint technique à temps non complet (34/35^{èmes}) / suppression d'un poste d'adjoint technique à temps complet ;
 - Création d'un poste d'adjoint technique à temps non complet (33.50/35^{èmes}) / suppression d'un poste d'adjoint technique à temps complet ;
 - Création d'un poste d'adjoint technique à temps non complet (16.50/35^{èmes}) / suppression d'un poste d'adjoint technique à temps non complet (20.50/35^{èmes}) ;
4. Définition des besoins en recrutement pour la rentrée scolaire prochaine :
 - Création d'un emploi permanent d'adjoint d'animation territorial à temps non complet ;
 - Création d'un emploi permanent d'adjoint technique territorial à temps non complet ;
 - Création de deux emplois non permanents d'adjoint technique territorial à temps non complet, pour accroissement temporaire d'activité ;
5. Actualisation du tableau des emplois ;
6. Convention avec le Centre de Gestion de la fonction publique de Maine et Loire pour la réalisation des salaires ;
7. Espace mutualisé groupe scolaire – accueil périscolaire : choix de l'entreprise pour la réalisation des travaux du lot n°5 (cloisons sèches – doublage et plafond) à la suite de la liquidation judiciaire de l'entreprise titulaire du marché ;
8. Contrat de bail entre la commune et Madame PINIER pour une partie des locaux situés 6, rue Walter Pyron ;
9. Proposition d'une liste pour la constitution de la Commission Communale des Impôts Directs ;

10. Syndicat Mixte des Basses Vallées Angevines et de la Romme : Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant pour la commission Inondation et la commission Romme Brionneau Boulet ;
11. Désignation du correspondant sécurité civile ;
12. Comité National d'Action Sociale : Désignation des délégués (élu et agent) pour le mandat 2020-2026 ;
13. Droit à la formation des élus ;
14. Centre Social Intercommunal L'Atelier : Financement d'un projet « Séniors » ;
15. Dépôt sauvage : définition du coût d'enlèvement des déchets ;
16. Décisions du Maire prises en vertu de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
17. Questions diverses.

Affiché le 11 juillet 2020



Le Maire,
Philippe REVERDY

INFORMATIONS IMPORTANTES

Pour des raisons de sécurité sanitaire, il a été décidé que la réunion se tiendra à la Salle Barbara – 93, rue Barbara 49170 SAINT MARTIN DU FOUILLOUX.

*Afin de permettre les mesures de distanciation sociale et le respect des règles sanitaires, le nombre de personnes autorisées à assister aux débats est fixé à **25 personnes**.*

Enfin, le port du masque est imposé pour l'entrée dans la salle, les déplacements à l'intérieur de celle-ci et, dès lors que la distance minimale d'un mètre entre les personnes ne pourra pas être respectée.